Onzième année — N° 369 — On s'abonne au Bureau du Journal 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 15 JANVIER 1916

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCE
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi de 3 à 6 heures.

Lettre ouverte d'une Féministe

à Mme Guillemin, femme du ministre plénipotentiaire de France à Athènes, qui échappa au naufrage du « Djurdjura. »

Vous avez, Madame, les honneurs de la grande presse. Un journal à fort tirage fait précéder la lettre dans laquelle vous racontez votre « naufrage » d'une manchette importante vantant « Le sang-froid d'une Française ».

Ceci n'est point pour nous déplaire. Nous aimons ici à n'être pas seules à nous rendre justice et il nous semble que jamais, peut-être, tant d'hommages publics ne furent prodigués aux femmes, et cela non seulement pour leurs capacités traditionnelles de pitié, de bonté — qualités mineures qu'on leur abandonnait — mais pour leur courage, leur force morale, leur héroïsme, pour leurs vertus civiques, et même militaires. Or, on vous loue, Madame, d'une qualité éminemment réservée jusqu'ici — d'un commun accord — aux hommes : le sang-froid. Il nous est donc très agréable d'en prendre acte, et de noter avec le chroniqueur, la « vaillance paisible » avec laquelle vous narrez les péripéties de cette nuit d'angoisse comme un simple incident de route.

Pourquoi faut-il qu'envers des gens si disposés à vous admirer et à vous donner en exemple vous veniez chercher querelle ? Et quelle querelle ! Et en quel instant ! Sur le pont entr'ouvert d'un pauvre bâtiment qui va tout à l'heure entraîner dans l'abîme vos robes et beaucoup de braves matelots au milieu de cris déchirants. Pour le moment, cet instant du plongeon final n'est pas encore arrivé, les officiers organisent le sauvetage et c'est alors que, bien inopinément, le féminisme entre en scène, évoqué par vous dans une boutade philosophique que voici, en son entier :

« Le cri de : Les *dames* les premières, entendu dans un pareil moment guérirait bien des femmes du féminisme. »

Sans doute avez-vous écrit cette lettre — non destinée à la publicité, nous assure le *Journal* — à tête reposée, loin du sinistre et même des flots agités de cette perfide Méditerranée, car si la réflexion s'est formulée ainsi dans votre esprit au moment même où *ce cri* vous sauvait la vie, il y a peu de reconnaissance dans votre jugement (d'ailleurs assez obscur) sur ce qu'il vous plaît d'appeler *le féminisme*.

Mais, sincèrement, Madame, vous avez cru que c'était ça ? Vous avez cru que l'idéal qui anime des millions de créatures humaines pouvait être symbolisé par une « dame » qui passe la première dans une porte, par une femme qu'on place dans la barque de sauvetage avant les hommes ?

J'ai du mal à l'admettre, ... vous voyez que nous sommes généreuses, quoique féministes ... j'aime mieux croire que vous avez cédé à un petit mouvement de snobisme : il est si bien porté en ce moment de dire du mal non des femmes, mais du féminisme ! Son nom même est une arme qui, entre les mains de beaucoup de ses détracteurs, entre les vôtres comme entre celles de nos ennemis les plus sérieux, fait penser au sabre de M. Prudhomme lequel sert à défendre et, au besoin, à attaquer; une arme encore qui évoque les plus épiques batailles de la *Chanson de Roland*, dont s'enchanta notre jeunesse, alors qu'un preux saisit un de ses antagonistes par les pieds pour cogner sur l'autre. V'lan ! le féminisme sur la tête des femmes, et v'lan ! les femmes sur le dos du féminisme !

C'est une scène du même genre que, modernement, nous représentent souvent des réclames contemporaines montrant le géant luttant avec l'hydre des maladies. Une maladie ? Il semble que ce soit bien, ainsi que vous vous représentiez la religion de notre parti, puisque vous parlez *d'en guérir*.

Et ceci qui pourrait vous mener fort loin nous ramène à votre barque. Guérit-on d'être femme, Madame ? Et pour reprendre le raisonnement interrompu, avez-vous vécu avec cette idée singulière que c'est par courtoisie (on dit aussi galanterie) que les hommes, dans un sinistre, sauvent *d'abord* les femmes, et par « féminisme », que les femmes se laissent sauver en réclamant comme leur strict dû ce droit à la vie ?

N'y a-t-il pas cependant de bonnes nageuses parmi elles et même des championne de natation ? Alors ? Ne vous êtes-vous jamais demandé, non plus, pour quelle raison non pas superficielle et qu'on donne en souriant — pour quelle raison sérieuse, valable, *humaine*, les hommes seuls vont au front et pourquoi les femmes n'y sont pas admises ? Ne le mériteraient-elles pas ?

« Oui, répond notre grand ami, le correspondant de guerre en Russie Ludovic Naudeau, car il est définitivement démontré, par les épisodes de la guerre actuelle, que la femme est à peu près aussi apte que l'homme à participer à des batailles. Sa relative faiblesse physique, ses redevances envers la nature pouvaient compter au temps où les armes étaient lourdes, où l'arme blanche décidait du sort des combats, où, aussi des marches longues et rapides précédaient invariablement les grandes contestations de la guerre ». Et il cite une vingtaine de cas dont il désigne les héroïnes par leur nom avec force détails. Qu'est à dire, sinon qu'en fait si ce n'est en droit, les femmes ne sont *pas* inaptes au métier militaire. Alors ?

Alors, Madame, tant que ce seront les femmes qui mettront les enfants au monde, la vie de *chacune* d'elles sera considérée, idéalement, ou arbitrairement si vous préférez, comme *double*, et estimée ainsi comme de valeur supérieure. Vous savez beaucoup mieux que moi qu'aux heures critiques on n'a pas le temps de réfléchir à l'état-civil des naufragés. L'âge ne compte plus. Il y a seulement alors des Femmes et les Enfants, puis les hommes.

Et voilà pourquoi les femmes qui vont au front — je dis au front, je ne dis pas aux services d'arrière — ne seront jamais que des exceptions. Et voilà pourquoi, Madame, vous avez été sauvée. Ne vous en doutiez-vous pas un peu ?

Croyez, je vous prie, aux sentiments très distingués d'une féministe.

Odette BUSSARD.

AU PARLEMENT

Nous avons signalé le vote au Sénat d'une loi en faveur de la légitimation des enfants adultérins. La proposition déjà votée par la Chambre, émanait de M. Maurice Violette.

Le Sénat en l'adoptant lui a fait subir des restrictions fâcheuses. Cependant M. Violette a dans *Le Journal* déclaré qu'il demanderait à la Chambre de la ratifier telle quelle et au Gouvernement de la promulguer sans délai.

Ce n'est point, dit-il, que le texte voté par le Sénat lui donne pleine satisfaction et il en analyse les défauts. Mais il reconnaît que la concession faite par le Sénat est « de valeur importante et le progrès certain ».

Il ajoute que dès que la loi sera promulguée il déposera à la Chambre une nouvelle proposition ayant pour but de compléter la réforme.

Courrier des Lecteurs

Mlle Chauveau. Merci de votre utile communication.

Mme Baigue à Besançon. — La réédition de l' « Assujettissement des Femmes » de Stuart Mill, préparée par l'Union Française pour le suffrage des femmes a été remise après la guerre. Actuellement cet ouvrage est épuisé. Mais Mme la Directrice de d'Ecole Normale d'Angoulême disposait d'un exemplaire qu'elle prêtait généreusement à celles de nos lectrices qui le lui demandaient. Vous pourriez vous adresser à elle.

ATELIERS MUNICIPAUX

Parmi les œuvres que fit éclore, dès le début de l'hiver 1914-1915, la généreuse et hardie initiative de ceux qu'apitoyait le sort de la femme restée, désemparée, sans son protecteur naturel, celle des ateliers municipaux mérite d'attirer et de retenir l'attention autant que l'admiration.

M. Brunet, conseiller municipal de Paris, conseiller général de la Seine, fut l'instigateur de ce charitable mouvement. Dès octobre 1914, il créait 46-42, passage Châtelet, un atelier qui fonctionna jusqu'en janvier, sous la direction de quelques amis groupés autour de lui.

A cette époque, afin de pouvoir se présenter aux adjudications des fournitures de l'Intendance, cet atelier était transformé en Société coopérative. On débuta en réunissant un capital de 6.100 francs, représenté par 61 parts d'intérêt de 100 francs chacune. Capital susceptible d'augmentation par les versements de premiers associés ou admission de nouveaux sociétaires, mais irréductible jusqu'aux 9/10 du maximum atteint; et de diminution par les retraits, exclusions ou décès, mais ne pouvant être réduit à moins de 5.000 francs.

L'art. 11 des Statuts porte que les parts d'intérêt souscrites sont payables, le dixième en souscrivant, et le surplus, pour les associés travaillant dans l'entreprise sociale, au moyen de versements équivalents au moins au dixième des salaires ou appointements jusqu'à concurrence de la libération des parts souscrites; les associés, travaillant au dehors, verseront 10 francs par mois. Les parts peuvent être libérées par anticipation.

Voici donc établie, fonctionnant, une œuvre d'Association ouvrière qui reçoit le nom très explicite et suggestif : *Union et Travail*.

Les bénéfices dont la répartition aura lieu dans les six mois suivant l'assemblée générale, promettent, malgré les frais et surcharges d'une œuvre de début, d'être très satisfaisants. Ils seront affectés et répartis ainsi : 10 0/0 de réserve dont une moitié pour le fonds de réserve légale, et l'autre pour le fonds de développement de la Société; 10 0/0 de capital distribués aux Associés à titre de dividende pour leur part d'intérêts libérés, sans que cette part puisse toucher plus de 3 0/0 du capital versé; 50 0/0 attribués à tous les ouvriers ou employés, associés ou non, qui auront fourni un travail personnel à la Société; 15 0/0 répartis sur les propositions du Conseil entre le Directeur et ceux qu'il juge devoir y participer comme ayant contribué à la prospérité de la Société. Enfin, 15 0/0 comme suit à la Solidarité, 5 0/0 constituant la caisse de Solidarité de la Société; 5 0/0 à la Caisse de propagande et d'encouragement de la Chambre consultative pour la création et le soutien des associations; 3 0/0 versés à la Société de secours mutuels de retraite, d'assurances au décès dites « *Le Garantisme* »; 2 0/0 au protectorat coopératif de l'enfance et de la jeunesse dit : « *Orphelinat de la Coopération* ».

Cette œuvre remarquablement organisée pour protéger le travail de la femme contre l'exploitation éhontée des entrepreneurs, fut un excellent exemple pour plusieurs municipalités qui l'ont suivi, et ont créé des ateliers municipaux, notamment dans les 11e et 14e arrondissements et à Pavillons-sous-Bois. On ne saurait assez en parler, afin qu'elle trouve des imitateurs à Paris et en province, où le découragement résultant d'un salaire dérisoire fait souvent tomber l'aiguille des mains féminines.

D'ailleurs, la Société a l'intention, après la guerre, de consacrer ses efforts à la suppression des intermédiaires, sous-entrepreneurs à 2 ou 3 degrés qui exploitent si durement le travail de la femme. L'outillage puissant, qu'elle a installé, permettra certainement d'atteindre ce résultat.

Les ateliers, aménagés dans les locaux d'un ancien café-restaurant qui contenait de grandes salles de bal, de dîners, etc., sont près de la Porte de Saint-Ouen, en bordure du chemin de fer de ceinture, dans un quartier plutôt curieux. Ils occupent environ cinq cents femmes travaillant, pour la plupart, au dehors, et choisies, de préférence, parmi celles du XVIIe Cependant, toutes peuvent trouver du travail. Elles sont aux pièces, et reçoivent un salaire aussi élevé que possible qui leur permet de se faire, suivant leur habileté, de 4 à 6 francs par jour.

Naturellement celles qui, dégagées de tout souci du ménage et de la marmaille, peuvent, sans être dérangées, travailler de 8 h. à 12 et de 1 h. 1/2 à 7 heures, à l'établissement même, dans la grande salle du premier, bien claire et aérée, aux machines mues par l'électricité, se font des journées plus élevées que la mère de famille retenue par ses obligations.

Une femme habile peut arriver à faire par jour 5 ou 6 vestes ou pantalons de treillis à raison de 0.70. D'autres font les boutonnières à la machine ou à la main. Elles leur sont payées 0.10 les neuf de la veste.

Par semaine, l'Etablissement peut livrer 5.000 vestes ou pantalons, et le travail atteint, au besoin, 10.000 pièces. Les femmes occupées au pliage des vêtements, à leur comptage et rangement reçoivent un salaire de 3 francs par jour.

On fait aussi les réparations des effets militaires. Les anciennes capotes, après avoir subi le nettoyage nécessaire, sont raccommodées, transformées. On leur ajoute, actuellement, de larges poches de toile destinée à contenir les grenades.

Ces poches, vu le poids qu'elles supporteront, sont soutenues par un système de sangles mises en bretelles passant sur les épaules. Ce travail n'est pas aimé des ouvrières qui le trouvent dur à coudre.

Dès l'entrée, on reste étonné de la quantité de vêtements militaires amoncelés de toutes parts et qui donnent une forte impression d'activité.

Au rez-de-chaussée, sur l'emplacement d'une grande cour, actuellement vitrée, sont les ateliers des coupeurs et coupeuses, dans lesquels s'empilent les pièces de toile, de drap horizon et de drap noir. Une jeune femme est justement devant une longueur de toile de cent épaisseurs posée sur une table. Avec une sorte de couteau spécial, qui doit sa force à l'électricité, elle suit sur l'étoffe blanche, la forme du vêtement tracé en noir et, guidant l'instrument, sans aucun effort apparent, elle coupe la centaine de jambes, de manches, ou de corps de veste.

On vient de faire ainsi 100.000 pièces soumissionnées, moitié vestes, moitié pantalons Mais, il va falloir chercher des ouvrières pour l'ouvrage plus difficile des capotes qui donnent 4 francs de façon, et celui plus simplifié des gilets de flanelle de coton, que l'on substitue peu à peu, par hygiène et par économie, à ceux de laine.

La plupart des étoffes de coton viennent d'Amérique. Certains draps horizon et autres sont cependant fabriqués dans le Midi... Mais, justement, vu la traversée, ses risques probables et imprévus, ces arrivages peuvent subir des retards, ainsi que cela se produisit une fois. Retard gros de conséquences, puisque le travail n'étant pas livré au jour fixé, l'Intendance ne voulut rien entendre, et, forte du contrat, exigea le paiement d'une amende de 3.000 francs que l'intervention dévouée de M. Brunet ne put faire lever.

Le travail donné au dehors est intégralement rapporté. Cependant il arrive, parfois, très rarement, que des ouvrières « oublient » de rapporter les pièces emportées, et que les avis ne les trouvent pas toujours à l'adresse donnée de l'hôtel ou de la chambre meublée. Mais, si la surveillance est nécessaire, c'est surtout au point de vue de l'ouvrage qui pourrait être négligé par certaines ouvrières que l'on ne connaît pas.

Des piles énormes de vêtements s'entassent donc dans le vaste rez-de-chaussée. C'est samedi, jour de rangement, de pliage et de comptage. Douze employées y sont occupées. La très aimable, sympathique et active directrice, Mme Cabut, m'engage vivement à revenir le jeudi, jour où les ouvrières rapportant en masse leur travail, offrent par leur diversité un mouvement très curieux.

Guidée par elle, je traverse la salle de travail du premier où les ouvrières travaillent aux machines à coudre et aux machines à boutonnières. Je visite la cuisine, très propre, avec ses fourneaux à gaz servant à l'enseignement aux fillettes de l'art culinaire, trop négligé dans le peuple. Ces leçons ont lieu tous les samedis. Les enfants font le marché avec la maîtresse afin d'apprendre à acheter dans de bonnes conditions, puis préparent leur repas.

Au deuxième, se trouve l'ouvroir ou plutôt la salle d'apprentissage de la couture. Là 25 fillettes de 13 à 15 ans apprennent la coupe, la mode, le raccommodage, etc...

Groupées autour des étroites tables, elles se lèvent quand nous entrons. A la grande table centrale, la maîtresse, une jeune femme, est occupée à relever un patron.

J'ai dit, plus haut, que c'est le jeudi, d'ordinaire, que les ouvrières rapportent à l'atelier leur travail de la semaine.

Cependant, des écriteaux bien en vue, indiquent qu'il est reçu tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à 11 heures et de 2 heures à 5 heures. Leur compte est vérifié, préparé, et elles reviennent toucher le montant le samedi matin. La Noël tombant samedi prochain, elles devaient, cette semaine, rapporter leur ouvrage un jour plus tôt, c'est-à-dire mercredi.

Quand j'arrive vers 3 h. 1/2, de petites voitures, dont l'une n'est qu'une caisse de bois brut sur deux roues minces, attendent dans la rue, au bord du trottoir.

A l'intérieur, il y a déjà une trentaine de femmes, plutôt silencieuses, assises, alignées sur des bancs ou debout, chargées du ballot de 10 vestes ou pantalons qu'elles rapportent. Quand je repartirai, une heure plus tard, sous une pluie battante, c'est une véritable procession que je croiserai. La Directrice, sitôt qu'elle me voit, vient aimablement à moi, son mari est à l'Intendance, et nous causons, tandis que les ouvrières déposent à tour de rôle, sur les comptoirs, leur travail que l'on vérifie avant de le répartir sur les énormes tas qui encombrent le hall, ou de remettre à d'autres avec les boulons qui les compléteront, celui qu'elles emporteront pour faire les boutonnières.

Le billet de rendu signé, l'ouvrière va l'échanger à la Caisse contre un nouveau. Le mouvement est ininterrompu, très curieux, et l'ensemble donne une impression tout à la fois de volonté, de travail, d'ordre et de calme. On entre, on sort constamment, laissant, hélas ! parfois ouverte la porte par où pénètrent le froid, l'humidité, et la pluie ! Il est quatre heures, des mioches venant de l'école, arrivent rejoindre leur maman, sans bruit, sans cris, comme des enfants bien sages. Ils tiennent, serré dans leurs menottes, contre leur petite poitrine, le croûton de pain du goûter qui les aidera à prendre patience

Les femmes d'âge et d'aspect bien divers, sont toutes en cheveux, propres, bien tenues... Cependant, je remarque à l'écart, s'isolant dans la masse, quelques jeunes filles, très minces dans leurs étroites jaquettes, l'attitude gênée.

Sous le petit chapeau et la voilette enserrant les cheveux, les paupières restent baissées... On les devine comme honteuses de se trouver dans ce milieu... Elles aussi rapportent leur travail, mais, au lieu des pièces négligemment jetées sur l'épaule ou sur le bras, c'est le paquet correctement emballé dans une lustrine noire ou un papier-foncé, bien ficelé... Pourquoi cette honte d'un travail honorable qui ne peut que leur donner une satisfaction personnelle de leur effort dans l'action et leur attirer l'estime ?

Tous, et toutes surtout, nous ne pouvons qu'être de l'avis de M. Brunet qui considère, pour sa part, que, dans cette période de guerre où la main-d'œuvre fait défaut dans un grand nombre d'industrie, il serait rationnel d'organiser le travail féminin. « Cela vaudrait mieux, dit-il, avec raison, que la distribution de chômage, car l'assistance habitue à la mendicité, alors qu'au contraire, le travail ennoblit l'individu. »

Jeanne d'Urville.

GUERRE A L'ALCOOL

Dans les Ecoles Maternelles

Une des communications qui nous sont parvenues en réponse à notre appel demandant à nos lectrices le résultat de leur expérience personnelle dans la lutte contre l'alcool, nous a paru contenir une indication précieuse. En la publiant ci-dessous nous l'adressons particulièrement aux Directrices d'Ecoles Maternelles, *de Paris qui recevront toutes ce numéro.*

Nous serions très reconnaissants à chacune d'elles de vouloir bien nous écrire si elle applique le même système dans son école; et au cas contraire si elle est disposée à en tenter l'expérience. Nous espérons vivement obtenir une réponse unanimement favorable. Et nous nous en réjouirons d'autant plus que nous pourrions ainsi nous servir de l'exemple que les Directrices de Paris donneront pour entreprendre la même campagne, de concert avec la Société L'Alarme *dans les Ecoles maternelles et autres de toute la France, où fonctionnent les cantines scolaires.*

Une Infusion aux Tout-Petits

Voilà près de douze ans que je suis directrice d'école maternelle et, dès la première année, devant la quantité de vin pur que nos enfants apportaient, dans des bouteilles dont la propreté était plus que douteuse, je pris la détermination de proscrire les bouteilles et de donner à mes petits élèves une boisson chaude (tilleul, camomille, verveine, mélisse, thé ou bois de réglisse.) L'enfant ne doit apporter qu'un morceau de sucre. En été, après l'ébullition on fait refroidir.

Au début, plusieurs parents furent très inquiets de cette mesure et firent des démarches près de moi, mais je tins bon et réussis à les persuader d'essayer.

Bientôt tout le monde fut content de l'économie que je faisais faire et j'eus le plaisir de constater que les enfants qui prennent leur repas de midi à l'école sont beaucoup plus calmes.

Depuis onze ans, je n'ai eu qu'à me louer de ce système.

B. GORIN.

Le Conseil National des Femmes

ET LES « FOYERS DU SOLDAT »

Le Conseil National des Femmes Françaises qui toujours a pris une part active à la lutte anti-alcoolique, a pensé que l'un des moyens les plus directs pour obtenir des résultats immédiats est de protéger nos soldats contre le cabaret et les tentations qui l'entourent. Dans cette idée, la Section d'Hygiène du Conseil National s'est tout spécialement préoccupée dans ces derniers mois de la question si importante des « Foyers du Soldat », destinés à offrir aux convalescents et aux hommes des dépôts, au sortir de la caserne et de l'hôpital, pendant leurs heures de repos un abri confortable et plaisant où il ne leur soit servi que des boissons saines. Déjà les membres du C. N. F. F. ont réussi à créer un certain nombre de ces Foyers dans les départements, notamment à Rouen, Tours, Caen, Dieppe, Lisieux, etc... Partout où ces Maisons existent, les chiffres des statistiques montrent que les soldats s'y rendent volontiers et fréquentent beaucoup moins les cabarets. C'est là un véritable résultat et un encouragement à multiplier les « Foyers du Soldat » que réclame de tous côtés l'autorité militaire et qui ne seront jamais en trop grand nombre.

Actuellement, la Section d'Hygiène du Conseil National songe à créer à Paris plusieurs Foyers; elle a tenu à ouvrir le premier dans un des quartiers les plus déshérités de la capitale, à Ivry, où les dépôts contiennent plus de 4.000 hommes et où un fort contingent de nos jeunes classes 17 vient d'arriver. Il lui a paru urgent d'offrir à leur arrivée à ces jeunes recrues un véritable Foyer Familial qui leur rappelle un peu celui qu'ils viennent de quitter.

Le Conseil National des Femmes adresse un chaleureux appel à la générosité de tous, aux mères, aux femmes, aux sœurs de nos soldats pour l'aider à réaliser au mieux son œuvre des « Foyers » et à donner à nos combattants d'hier et de demain une maison où ils soient chez eux et dont ils aiment à prendre le chemin.

Les moindres concours en argent ou dons en nature (tables, chaises, serviettes, torchons, carafes, verres, tasses, soucoupes jeux, et tous autres objets utiles) seront reçus avec gratitude par le Conseil qui remercie à l'avance ses donateurs généreux.

Prière d'envoyer les cotisations chez Mme Alphen-Salvador, Présidente de la Section d'Hygiène du C. N. F. F., 9, rue le Tasse, et les dons en nature, avec mention « pour les Foyers du Soldat », 15, rue Franklin.

CONFÉRENCE

Nous rappelons à tous ceux qu'intéresse la lutte anti-alcoolique et le bien-être de nos soldats que Mme de Witt-Schlumberger fera le vendredi 14 janvier, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente (VIe arrondissement) à 5 h. précises, une conférence sur **Les Foyers du Soldat et la lutte des femmes contre l'alcoolisme.**

Ayant fondé elle-même en province un Foyer du soldat qui compte 23.500 entrées en quatre mois, elle donnera des détails pratiques sur la création et l'organisation des Foyers du Soldat.

Bulletin de l'« Alarme »

Société Française d'action contre l'alcoolisme

L'Alarme veut bien confier à *La Française* le soin de publier certains de ses communiqués. Des listes d'adhérents seront insérées ici et tiendront lieu de reçu.

♣

Quelques lectrices de « La Française » se sont émues de l'art. 10 des statuts de *l'Alarme*, que nous avons publiés dans notre dernier numéro. Or rappelons le texte de cet article :

Art. 10. — N'ont droit au vote que les membres payant une cotisation de 10 fr. et l'ayant acquittée pour l'année en cours.

D'autre part, l'art. 5 stipule que « est membre de *l'Alarme* toute personne agréée par le Comité, adhérant aux sta-

Onzième année — N°

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6
ETRANGER . . . — 8

LE NUMÉRO :

FRANCE. . . . . 10 centim
ETRANGER . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Fran

Le secrétariat n'est ouvert que mercredi, vendredi, de 3 à 5 heu
La directrice reçoit le mercre midi de 3 à 6 heures.

Les Français seront-ils polyg

On se le demande de divers déjà, avant la guerre, certains de la repopulation ne craignai de proposer ce remède à la Fra tre l'abaissement de sa nata vrons-nous l'admettre, après la On nous l'assure très série Cela paraît indispensable d'ab la vie même de la France d'une disette croissante de n nés, ensuite pour le bonheu multitude de femmes, mena rester sans mari.

Tant de jeunes hommes morts ! Le chiffre de la popul duit de leur nombre manq s'accroître ensuite du nomb fants qu'on pouvait attendre les femmes, toujours plus no que les hommes, le seront considérablement. Elles reste million en surcroît. Est-il ble de les condamner au célib faut-il pas leur permettre de légalement le mari des autr n'est-il pas urgent d'établir la mie dans le code Français, tième siècle après Jésus-Chri pour arriver à ce résultat que, de la civilisation, nous aurons loureusement, si longuement l tre ceux que nous appelons bares.

Il me semble que le seul fa semblable question puisse se dique chez un peuple une déroute du sens moral. Ceux début de la guerre, ont préd ramènerait la civilisation d'un arrière se trompaient de beau siècles; nous voici retournés quité primitive.

Je sais bien que la prostitu ciellement protégée, et l'adul de la monogamie un des m publics de la Société mode c'est un beau mensonge. C'e établi dans la loi, par un mon trop imparfait pour le réalise ment dans les mœurs. Depuis ele, le féminisme défend é ment cet idéal. Toutes ses ca ont tendu au relèvement de la dans les rapports des sexes. Il battu pour l'unité de la morale, dire pour que la pureté des m enseignée aux hommes comme seigne aux femmes; pour qu impose à l'homme ses respon envers la femme et l'enfant (r de la paternité)); pour que l'int glementation de la prostituti abolie, pour que la femme p suffire par son travail et pour veuille et sache travailler, afin soient épargnées les tentation misère et du désœuvrement. fatalité des temps, le sentime beauté du mariage monogame de se perdre dans l'univers c'est chez les féministes qu'o trouverait.

Le mariage un et indissolu la loi supérieure de la nature supérieure de l'amour. Par qui forme le couple et qui l'un petits, seul il peut créer entre l a femme et leurs enfants ce c tendresse et de défense qui so protège de la naissance à la m famille. S'il faut, dans une h en évolution admettre le divorce donner l'adultère, comme les naturels de la loi sublime, il se minel, il serait absurde de dét oi lorsqu'on l'a une fois reco proclamée.

Ceux qui croient qu'on pourr sauve un peuple et accroître la le bonheur des individus se t lement. Ce retour à la sevait, pour la France et pour l nes, en l'honneur de qui on i me fort mauvaise affaire.

Il nous faut des enfants certi appliquons-nous donc à donn ménages subsistants, et à ceux préeront, le goût d'en avoir un normal et la possibilité de les

---

Une foule et payant la cotisation minimum de 1 franc.

On nous a fait remarquer que le fait de créer ainsi, dans une Société de propagande, une catégorie de membres privilégiés qui seuls auront voix à la direction de la société, le fait d'établir en un mot le « suffrage restreint » dans cette société, est contraire aux principes de l'égalité démocratique. Une foule d'adhérentes peu fortunées mais dévouées et compétentes qui, tout en payant une cotisation minime, pourraient rendre à la propagande de *l'Alarme* de grands services, seraient donc comptées pour rien dans les Assemblées Générales. Cette disposition des statuts de l'*Alarme* risque, nous dit-on, de nuire au but même de l'œuvre qui est d'unir la grande masse des Français conscients dans un vaste mouvement d'opinion publique.

Cette objection n'étonne nullement les fondateurs de *l'Alarme*. Elle a été envisagée, dans toute sa valeur, au moment de la rédaction des statuts. Le principe n'en est pas discutable et s'il n'a point prévalu, c'est tout simplement pour une raison d'opportunité que tout le monde comprendra.

L'Alarme, quoique lancée en 1912, peut être considérée comme une société à ses débuts. Tant qu'elle ne comptera point un nombre considérable de membres, si le paiement d'une cotisation minime donnait droit au vote dans les assemblées générales, il faudrait craindre que les amis de l'alcoolisme veuillent profiter de cette circonstance pour s'emparer de la direction de l'œuvre et la détruire. Il leur serait facile, dès la première assemblée générale, de s'assurer, par exemple, quelques milliers de voix qui leur donneraient la majorité. L'article 10 est une simple précaution contre cette éventualité. La disposition qu'il contient disparaîtra pour faire place au « suffrage universel » aussitôt que le nombre des adhérents s'élèvera à un chiffre tel que nos adversaires ne le puissent contrebalancer sans une trop grosse et improbable dépense.

Tous les adhérents seront d'ailleurs convoqués aux assemblées générales et y auront voix consultative. La modification de l'article 10 pourrait donc être décidée à la première assemblée.

On le voit, il appartient aux partisans sincères de l'antialcoolisme, qui ne peuvent souscrire à *l'Alarme* que pour une cotisation inférieure à dix francs, de déterminer par leur adhésion immédiate, en grand nombre, la réforme de l'article 10, selon les vrais principes de toute entreprise collective. Les listes de nouveaux adhérents que nous publions montrent des personnalités éminentes donnant l'exemple dans cette voie.

NOUVELLES ADHESIONS A « L'ALARME »

Lieutenant Degallier, 10 francs; Docteur Gustja, à Paris, 10 francs; Henri Goubot, sculpteur à Caumont (l'Eventé, 10 francs ; Mme Esther C. Lemaire Crémieux, Président de l'Union des Familles françaises et alliées, 10 francs; Docteur P. Lecène, chirurgien des Hôpitaux de Paris, 20 francs; Emile Legouis, professeur à la Sorbonne, 10 francs; M. Armand Dreyfus, à Paris, 10 francs ; Société de Protection des Engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative, à Paris, 10 francs; Mme la Baronne de Brimont, 10 francs; M. Ernest Denis, Professeur à la Sorbonne, 10 francs; M. le Docteur Henri Hartmann, Professeur de clinique chirurgicale, 20 francs; M. Bernard Sanchotte Henraux, 10 francs; M. le Docteur Queru, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, 20 francs; M. J. H. Rosny jeune, 10 fr., Mme J. H. Rosny jeune, 5 francs; Mme C. de Broutelles, à Paris, 5 fr.; M. Reymond de Broutelles, à Paris, 5 francs; M. Louis Moog, musicien à Paris, 3 francs; Mme Georges Lamarque, Professeur à l'Institut National des Sourds-Muets, 1 franc; Mme Léopold-Lacour, 1 franc; M. Victor David, Mécanicien à Paris, 1 franc; Mme Ernest Denis, à Paris, 5 francs; Mlle Marguerite Denis, journaliste à Paris, 1 franc ; Mlle Madeleine Denis, Professeur à Paris, 1 franc; M. Bianconi, Professeur à Paris, 1 franc; M. J. Chevallier, au Mans, 1 franc; M. Gustave Lanson, Professeur à la Sorbonne, 5 francs ; M. Albert Gras, Ingénieur civil, La Ferrière aux Etangs, 5 francs; M. Jean Bremond, instituteur au Casset, 1 franc; Mme R. L. Gage, de l'Œuvre de l'Union des familles alliées, 2 francs; M. Paul Battard, à Alger, 5 fr.; M. Jean Baudelaire, élève au Lycée Janson de Sailly, à Paris, 1 franc; M. Georges Beaudelaire, Inspecteur honoraire des Ecoles Arabes françaises d'Algérie à Paris, 1 franc; Mme G. Beaudelaire, 1 franc; M. J. Rousseau, Instituteur à Brech, 1 franc ; Docteur Paul Mulon, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, 1 franc; Mme Paul Mulon, 1 fr.; Gustave de Jaër, Consul Honoraire, à Vanves, 1 fr.

ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE

En l'honneur des petits Réfugiés

Au milieu de nos inquiétudes et de nos deuils, l'anniversaire des fêtes traditionnelles vient d'amener comme un sourire de détente pour ceux qui ont eu le joli courage de ménager la joie des tous petits

Mme Léon Brunschvicg administrateur déléguée, d'une œuvre de réfugiés qu'elle a, de concert avec le docteur Pierre Bouillet, fondée à Passy, avait réuni le 30 décembre les familles échappées de Belgique, et de nos régions du Nord et de l'Est. Un groupe d'amies dévouées, toutes participantes à l'œuvre, l'assistaient dans cette réunion émouvante. Par une délicate attention c'est à sa fillette que l'administratrice avait confié le soin de préparer une abondante distribution de jouets et de gâteaux pour les petits éprouvés ; Mlle Adrienne Brunschvicg s'est acquittée de sa touchante mission avec beaucoup de zèle et de simplicité.

Au début de la réunion le docteur Bouillet a adressé aux jeunes réfugiés une vibrante et patriotique allocution :

« ...Mes chers enfants, jamais je n'aurais cru avoir l'occasion de vous prêcher la haine... Louvain, Lille, Reims, Arras, souvenirs des cruautés épouvantables qui accompagnèrent cette ruée sauvage. Pour le salut du pays, après la victoire, conservez la haine de l'Allemagne comme l'on conserve la haine du mal... »

Nulle femme de France n'aurait pu parler avec plus de bonté et de charme familial que l'a fait ensuite Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil national des Femmes. Nous sommes heureuses de reproduire ses touchantes et consolantes paroles :

Mes chers amis, mes chers enfants,

Vous venez d'entendre les paroles excellentes de M. le maire. Il vous a parlé avec un cœur vraiment français. Je pense comme lui que jamais vous ne reverrez le temps que vous avez passé dans notre bonne ville de Paris. Plus tard quand vous serez revenus à la vie normale il vous arrivera de songer avec douceur à toute la fraternité et la compassion patriotique dont vous aurez été entourés. Il y a juste un an aujourd'hui que je me trouvais dans la ville du Havre, qui est comme vous le savez le siège actuel du gouvernement de la Belgique, et nous étions comme aujourd'hui, rapprochés avec un grand nombre de réfugiés belges pour célébrer la fête de Noël. C'était la première fois depuis la guerre que l'on était réuni et l'émotion fut grande lorsqu'on entendit les chants patriotiques, que les exilés avaient entendus dans leur pays, et que l'on constata qu'il s'écoulerait encore bien du temps avant qu'ils pussent revoir leur patrie et se retrouver dans leurs maisons avec leurs familles. Nous faisions cependant le vœu que cette année 1915 la paix fut signée. Cela ne devait pas être; il a fallu rester, attendre avec patience le jour où l'on rentrerait chez soi: le jour de la victoire. Cette patience vous l'avez aussi nous le lisons sur vos visages et nous savons que, comme nous, vous êtes pleins de courage et d'espoir.

La guerre est une chose abominable, épouvantable ; qui mieux que vous le sait ? Nous n'allons pas revenir sur ces scènes de mort ; c'est vers l'année nouvelle que nous voulons porter nos yeux et nos cœurs et c'est elle que nous voulons saluer avec des paroles d'espérance.

Si la guerre est terrible, si elle met en deuil, si elle révèle les hommes méchants, mauvais, sanguinaires, elle fait dans le même temps fleurir des vertus divines de compassion. La compassion, c'est le sentiment qui, à l'heure présente, porte tous les Français à s'aimer comme ils ne se sont jamais aimés.

Il est écrit sur les murs de nos villes : Liberté, égalité, fraternité. Combien de fois avions-nous pensé que l'on a peu de liberté, pas d'égalité et surtout pas de fraternité. Eh bien nous ne le dirons plus maintenant car à l'heure de la douleur qui est venue pour tous, toutes les femmes, toutes les mères en deuil, ont regardé les autres mères et les autres femmes en deuil, riches ou pauvres, intelligentes ou simples, instruites ou ignorantes et rien que par leurs regards, elles se sont dit : oui nos cœurs sont tous pareils.

Mes chères amies, il y aura dans cette leçon une force pour l'avenir que nous ne devons jamais oublier... Etant mère de famille, j'étais portée à vous aimer vous, mères qui souffrez avec tous vos petits ; M. le maire vous a dit : nous ne nous demandons pas de reconnaissance, mais seulement de vous souvenir d'avoir passé avec nous des jours tristes. Laissez-moi ajouter que personnellement je trouve la reconnaissance un sentiment magnifique et je sens que vous le sentez aussi et que vous voudrez envoyer une pensée d'affection à Mme Brunschvicg et à ses amies qui vous ont préparé cette fête.

Et maintenant l'heure est venue de la distribution des cadeaux. Voyez-vous cet arbre de Noël ; c'est un petit arbre avec des rubans roses et des quantités de bougies et de jolies jouets suspendus tout autour... Il est très joli ; eh bien je vais vous dire, ce n'est pas celui de tout le monde. Savez-vous qui l'a préparé. C'est un poète français, un poète de l'Alsace-Lorraine, c'est Mme de Noailles, qui a envoyé ce bel arbre pour vous. Et pour que la fête soit complète vous allez entendre de belles fables et de belles chansons et puis vous aurez un beau goûter. Vous le voyez, j'avais raison de parler de reconnaissance.

Je vous souhaite une bonne année, l'année de la belle France revenue aux jours meilleures où tous les Français voudront s'unir après la paix pour faire refleurir la concorde et la joie.

Après ces paroles émues et très applaudies, Mlle Blanche Albane, du théâtre du Vieux Colombier, a charmé son jeune auditoire par des récitations : le chat, la belette et le petit lapin ont fait lever avec attention vers la charmante artiste les visages joyeux des enfants. Et puis ce fut « l'Enfant » de Victor Hugo, qui amena un sourire de bonheur sur les graves visages des mères ; et quand l'artiste clama pour finir « nous défendons le sol » ils étaient poignants les regards des petits interrogateurs et, dans les yeux des femmes, il y avait des larmes...

Alors Mme Brunschvicg commença la distribution :

— Qu'est-ce que tu veux, toi ; un chemin de fer, un aéroplane — un fusil. Et toi, petite fille, un ballon, une corde à sauter — une poupée, un beau soldat... Il y a des hésitations, des perplexités, des échanges... on voudrait tout avoir mais il faut partager ; chacun s'en va content de son lot vers le goûter où les gâteaux et les sucres d'orge ont d'unanimes amateurs...

Mlle Louise Albane, fait bientôt retentir, avec une fort belle voix de soprano, les accents entraînants de Fanfan la Tulipe.

Et la Marseillaise est ensuite reprise en chœur par de petites bouches encore pleines de sucreries...

Mme Brunschvicg souhaite ensuite une bonne année et reçoit un « merci » chaleureux et reconnaissant. M. P.

Bulletin des Sociétés féministes

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Compte rendu de la séance du 9 janvier

Dimanche dernier a eu lieu au Musée social, 5, rue Las-Cases, la séance de l'Union fraternelle des femmes sous la présidence de Mme Hammer.

Mme Chevalier Maresco a présenté un amendement au projet de loi sur les successions des militaires dans le but d'obtenir que les veuves puissent conserver le mobilier familial.

M. Paul Vibert développe avec une grande compétence une étude approfondie sur « Les Suites économiques de la guerre. » Il prévoit la rareté de la main-d'œuvre masculine et l'accession des femmes à toutes les carrières et professions où les appelleront leurs aptitudes.

Mme Bérot-Berger, fondatrice de nombreuses œuvres humanitaires parle ensuite du fonctionnement desm utualités maternelles et de l'extension qu'il conviendrait de donner aux applications de la loi Strauss, protectrice de la maternité qui fut une grande victoire du féminisme.

La séance prit fin à 5 heures.

UNION FRANCAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Communication du Comité central. — Plusieurs groupes ont paru étonnés que pendant la guerre nous puissions encore nous préoccuper du sort des femmes ; il est même à noter que ces deux ou trois groupes d'un patriotisme si exclusif appartiennent à des régions fort heureusement éloignées des champs de bataille. C'est pour eux que nous tenons à publier ici la réponse que nous venons de recevoir de Belfort, réponse qui nous a sincèrement émues par le ton simple, décidé et intelligent de notre secrétaire. C'est bien là la vraie vaillance française, celle qui ne se dépense pas seulement, en paroles, mais qui même, à quelques kilomètres de l'ennemi, sait agir dans l'intérêt général de la Société.

Trop souvent, le manque d'action n'est qu'une forme de faiblesse et ceux qui se laissent accabler par la guerre au lieu de chercher à réagir et à travailler, croient trouver dans l'expression de leurs sentiments de patriotisme, une excuse à leur inertie.

Eh bien, nous, féministes, réagissons contre ce courant, et prouvons que ceux et celles de « l'arrière » doivent non seulement penser constamment aux combattants, mais qu'ils savent encore protéger leurs femmes et leurs enfants.

C. L. B.

Prière aux groupes et aux délégués qui ne l'ont pas encore fait de nous répondre au plus tôt. Nous attendons toutes les réponses pour préparer un prochain Bulletin de l'U. F. S. F.

Lettre du Groupe de Belfort au Comité Central. — J'ai reçu votre circulaire et précisément je me proposais de vous écrire afin de vous renseigner un peu sur notre groupe. La plupart des membres de notre Comité sont absentes par suite des circonstances, ainsi que beaucoup de nos membres. Je vais faire une réunion et proposer le renouvellement de notre Comité.

Le moment me semble venu de redonner un peu de vie à notre groupe, tout étant à peu près rentré dans l'ordre à Belfort.

J'ai écrit à notre trésorière, Mlle Juteau, en lui communiquant votre lettre, de faire rentrer les cotisations en janvier et de vous adresser avant le 30 décembre 0 fr. 25 par membre.

Au point de vue féminisme. Belfort a plutôt progressé. Le travail féminin est très recherché, mais je dois dire que pour les emplois de bureau il en est toujours de même qu'avant la guerre. Exemple: A la Banque de France, les femmes auxiliaires gagnent 4 francs par jour et les hommes 8 francs; à la banque de Mulhouse on a osé donner à une jeune fille munie du brevet élémentaire et du certificat supérieur des appointements de 30 francs par mois. Il n'en est pas tout à fait de même pour le travail manuel. A la Société Alsacienne de Constructions mécaniques. les femmes sont bien payées, et très bien traitées ; elles gagnent de 3 à 6 francs par jour (10 heures de travail) selon le genre de travail.

Je vais recommencer à faire quelques articles pour les journaux locaux, je devrais dire le. car un seul subsiste parmi les trois qui paraissaient avant la guerre.

Voilà, chère madame, ce que je puis vous dire sur notre groupe ; c'est peu. mais il faut se dire que Belfort a été dans une situation exceptionnelle qui a paralysé mes efforts. Toutefois l'avenir est à nous.

A. Jacquet Donney.
Secrétaire, groupe de Belfort.

SOCIETE NATIONALE DU FEMINISME FRANÇAIS. — Conférence-concert le dimanche 23 janvier 1916 à 2 h. 1/2 précises. (salle des Fêtes de la mairie du 9e, 6, rue Drouot; avec le concours de Mme Marguerite Vinci, de l'Opéra ; M. Jacques Robert, de la Comédie-Française; M. Julien Villain, violoniste, premier prix du Conservatoire et plusieurs autres grands artistes. (Quête au profit des blessés). Ordre du jour : 1° **Communications diverses,** par la présidente, Mme Remember ; 2° **Comment les Françaises préparent la Renaissance Nationale,** par Mme Bérot-Berger, de la Société d'Economie Sociale de Paris, présidente-fondatrice de la Mutualité civile et militaire de Saint-Quentin. — **La femme et la politique,** par Mme Claude Arban, publiciste. — **La femme et le service militaire**, par Mme Arnaud-Mulard, présidente du Corps Volontaire de Défense Nationale des Femmes Françaises et Belges.

Nos amis Neutres

LES SUEDOISES AU SECOURS DES BELGES

Nous avons dit, en temps voulu, qu'un Comité de secours aux Belges s'était constitué en Suède. La secrétaire de ce comité, Mlle Anna Lindhagen, conseillère municipale, à Stockholm, veut bien nous adresser d'intéressants renseignements sur son œuvre. Nous sommes heureux de les publier :

La souscription fut commencée au mois de novembre de l'année dernière par un appel au public suédois. Cet appel était signé des noms de personnes faisant partie de camps divers. On y rencontrait quelques-uns des noms usédois les plus connus dans le domaine international comme celui des lauréats du prix Nobel le prof. Svante Arrhenius, et Selma Lagerlöf, d'Ellen Key, du compositeur Emil Sjögren et du chansonnier Sven Scholander. On y remarquait aussi ceux de plusieurs des politiciens les plus en vue de la Suède et celui de l'archevêque de Suède.

Eu égard aux temps très durs en Suède, surtout pour les masses du peuple par suite de la guerre, on peut dire que cette souscription a été fort bien accueillie et est une preuve de la sympathique compassion éprouvée pour les Belges dans de nombreuses sphères en Suède. Le résultat de la souscription a surtout été très important dans diverses associations. Un grand nombre de soirées très réussies et très fréquentées ont été données tant à Stockholm qu'à Gothembourg au profit de la souscription. Parmi les orateurs on remarqua surtout dans une occasion le prof. Arrhenius, dans une autre Mme Selma Lagerlöf, le grand écrivain. Deux des membres du comité ont également fait des conférences sur la Belgique illustreés de projections lumineuses.

Les sommes ainsi obtenues s'élevaient au mois de septembre à 163.000 couronnes. A cela il faut ajouter les sommes recueillies spécialement par des corporations religieuses ainsi que le montant d'une soûscription organisée spécialement parmi les social-démocrates, en outre de ce qu'ils avaient précédemment récolté dans leurs syndicats divers pour contribuer à la construction d'habitations, soit environ 240.000 francs.

Une partie de cette somme a été remise au ministre Davignon et placée à la disposition de la reine Elisabeth pour servir à des colonies scolaires enfantines dans le district de l'Yser. Une autre partie a été versée au consul de Suède Baral Petri et au pasteur Borjeson à Anvers pour être employée par eux dans les localités où le besoin était particulièrement pressant. Une troisième part a été versée pour un des camps de réfugiés en Hollande entretenu par les autorités hollandaises. Une quatrième part est allée aux écoles, en Hollande, établies par la Ville de Bruxelles pour occuper les militaires internés et où l'on érige des habitations soit pour abriter des réfugiés, soit pour être transportées en Belgique après la guerre.

Les sommes que Mme Julie Horta, suédoise de naissance, mariée avec le professeur Horta, à Bruxelles a réussi à recueillir dans sa tournée, très bien inspirée, en Suède ne sont pas comprises dans celles que le comité a réunies et seront donc un appoint fort bienvenu ; elles sont une preuve de la compassion ressentie en Suède pour un pays si injustement frappé et si profondément éprouvé.

Il est à faire ressortir que l'auteur suédoise Marika Stjernstedt, qui cet automne a fait un voyage très remarqué en France où elle a visité le front, a également travaillé pour la Belgique. Le secrétaire du comité, Mlle Anna Lindhagen, membre du conseil municipal à Stockholm a également réussi à visiter en mai la ville occupée de Bruxelles et a cet automne publié un livre richement illustré sur « Les Belges en ce moment ».

Les finances du comité ont été gérées par Mme Anna Clasell Andersson, épouse du professeur.

Tant que dureront les souffrances de la Belgique on continuera en Suède à y compatir de tout cœur et à travailler infassablement pour la cause de la Belgique. Une nouvelle souscription devra donc être inaugurée.

Chronique des Œuvres et Institutions

L'AIDE MORALE donnera des séances, dimanche 16 janvier.

Dans le 3e arrondissement, Grand amphithéâtre du Conservatoire national des Arts et Métiers dans la 6e salle des examens de la Mairie, dans la 10e salle des fêtes de la Mairie, dans la 13e salle des Fêtes de la Mairie, dans la 18e salle des Fêtes de la Mairie et à Issy les Moulineaux, salle des Fêtes de la Mairie.

LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT

La Ligue donnera quinze grandes conférences patriotiques avec auditions, 3, rue Récamier, à 4 h. 1/2, les lundis du 17 janvier au 1er mai 1916. On peut s'assurer à l'avance d'un fauteuil numéroté moyennant le versement de 6 fr. 50 par place et par conférence. Bureau de location ouvert tous les jours de 2 h. à 6 (3, rue Récamier). Tél. Saxe 07-32.

Défauts de prononciation (zézaiement etc.) rapidement corrigés par **Mme Genlis,** profess spécialiste, off. d'Acad. 28, rue Vauquelin. Prix réduit.

N° 1018.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR REGIME DIETÉTIQUE

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **Bignon-Pariani.** — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapioca; etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour Nourrices
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 543-82

HORS-D'ŒUVRE

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thés — Maté.
Variés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en

La gérante : JANE MISME.

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Molière.

L'enseignement supérieur et les femmes

PAR

M. Alfred CROISET et M. PICHON

CONFERENCE DE M. PICHON

Vous voyez que cet enseignement supérieur ainsi défini suppose d'abord un très grand nombre de connaissances, car pour pouvoir connaître une doctrine philosophique ou un fait historique, il faut évidemment un luxe, une surabondance de notions préalables que dans l'enseignement secondaire on n'a pas le temps d'acquérir. Mais il faut surtout une puissance d'action, un don de sortir de soi-même, de s'isoler et de se transporter par la pensée, de se transformer par la pensée en autre chose que ce qu'on était préalablement, qu'il est impossible de demander aux très jeunes gens et jeunes filles qui viennent de recevoir l'enseignement secondaire. Donc, première différence entre les deux enseignements : l'enseignement secondaire est un enseignement de culture personnelle, intellectuelle et morale ; l'enseignement supérieur a un caractère général historique ou scientifique beaucoup plus frappant.

D'autre part, et peut-être pour les mêmes raisons, l'enseignement secondaire est un enseignement général ; l'enseignement supérieur est un enseignement spécialisé. Et enfin, dernière différence, qui est peut-être la plus profonde de toutes, la plus utile à méditer, surtout pour vous, Mesdames et Mesdemoiselles, l'enseignement secondaire est un enseignement passif, j'entends au point de vue de l'élève; on le reçoit, et sans doute on est forcé, pour le recevoir et pour se l'assimiler, de se livrer tout de même à un certain travail, mais enfin ce travail est guidé, contrôlé, dirigé. L'enseignement supérieur est un enseignement beaucoup plus actif, plus effectif, où l'initiative de l'élève est constamment stimulée, est absolument nécessaire pour les recherches personnelles qui en sont la partie la plus importante. Or, je vous l'indiquais tout-à-l'heure, c'est peut-être la qualité à laquelle les cerveaux féminins semblent jusqu'à l'heure actuelle le plus réfractaires. J'ai depuis près d'un quart de siècle l'honneur et le plaisir de connaître les deux publics scolaires. Il n'y a aucune espèce de comparaison. Vous êtes, Mesdemoiselles, beaucoup plus zélées, et je crois aussi intelligentes, sinon plus, que vos camarades du sexe fort; mais vous êtes certainement beaucoup plus dociles, beaucoup trop dociles, et il y a un mot qui me revient souvent à l'esprit lorsque je me trouve en présence d'un public scolaire féminin, c'est le mot fameux de Renan, qui est d'ailleurs un des plus beaux et des plus profonds que je connaisse. Renan disait : « Si j'avais été chef d'école, j'aurais eu un travers singulier; je n'aurais aimé que ceux de mes disciples qui se seraient retournés contre moi. » C'est un risque qu'il n'aurait pas eu avec un public féminin. Vous allez quelquefois au-devant de l'enseignement qu'on vous donne, mais il ne vous vient presque jamais à l'esprit l'idée ou de le compléter ou de vous en écarter, et encore bien moins de vous retourner contre lui, et cette qualité d'initiative qui est si nécessaire en matière scientifique ou littéraire, comme en matière militaire, cette qualité, c'est je crois celle que le public féminin a le plus de peine à acquérir.

Vous le voyez, les tendances, les conditions essentielles de l'enseignement supérieur le distinguent profondément de l'enseignement secondaire, et j'ajoute qu'elles l'en distinguent de plus en plus au fur et à mesure. En effet, depuis une trentaine ou une quarantaine d'années, à mesure que l'enseignement supérieur s'est spécialisé plus strictement, qu'il devenait quelque chose de plus scientifique, de plus érudit, quelque chose aussi qui demandait plus d'initiative et des recherches personnelles poussées avec plus d'ardeur, à mesure aussi que l'enseignement secondaire, — je parle ici aussi bien pour les jeunes gens que pour les jeunes filles — devenait quelque chose de plus rudimentaire, de plus simple, par la bonne raison qu'il était donné à un plus grand nombre d'élèves; le nombre de jeunes gens qui reçoivent un enseignement secondaire est infiniment plus considérable qu'au milieu du dix-neuvième siècle; il en résulte forcément que le niveau des études se transforme, et que surtout, entre les deux sortes d'enseignements, la différence est plus considérable.

Mais elle l'est encore beaucoup plus à mon avis quand il s'agit du public féminin que du public masculin, et ici, sans vouloir faire aucunement la critique des programmes qui ont été établis lorsqu'on a commencé à créer officiellement cet enseignement, programmes qui ont force de loi pour les établissements publics et qui ont force d'exemple tout au moins dans les établissements libres, on peut bien dire que les programmes de cet enseignement secondaire des jeunes filles ont un caractère encore plus secondaire, si je puis dire, et encore plus éloigné par conséquent de l'enseignement supérieur que celui des lycées ou collèges de garçons. Il semble par moments que ceux qui ont fondé cet enseignement secondaire des jeunes filles aient été préoccupés d'une idée avant tout : celle de faire quelque chose qui ne ressemblât pas à l'enseignement des garçons, peut-être précisément pour éviter ce ridicule qui, depuis Molière, s'attache aux femmes savantes. Il semble qu'on ait eu toujours cette préoccupation de distinguer profondément les programmes destinés aux jeunes filles de ceux qu'on avait l'habitude de voir en usage dans les lycées ou dans les collèges de garçons.

C'est pour cela en particulier que les langues anciennes ont été complètement exclues de l'enseignement officiel des jeunes filles. Si elles y entrent depuis quelques années, c'est d'une façon tout à fait détournée, c'est sous la pression des circonstances, et d'une façon que très certainement les fondateurs de cet enseignement n'avaient pas prévue ni souhaitée.

Donc, un enseignement secondaire des jeunes gens qui est déjà fort différent de l'enseignement supérieur, un enseignement secondaire des jeunes filles qui en est encore plus différent, voilà la situation du public scolaire en présence des facultés. Pour ce qui est des garçons, vous savez que la question est résolue depuis longtemps, et si quelqu'un en présence de notre œuvre disait : « Mais pourquoi faire pour les jeunes filles ce qui n'a pas lieu pour les jeunes gens ? Pourquoi leur conseiller de subir un an ou deux d'éducation préalable avant d'entrer à la Sorbonne ? Pourquoi des cours préparatoires à l'enseignement supérieur, quand il n'y en a pas pour le public masculin ? » Il faut dire : si, il y en a, ils existent. Ils n'existent pas sous la forme que nous avons adoptée, mais ils existent en fait et ce sont les premières supérieures de nos lycées et de nos collèges. Ces classes ont évidemment un caractère un peu plus professionnel, plus technique, que l'enseignement que nous pouvons vous donner ici, mais au fond l'esprit en est à peu près le même, et l'utilité aussi. Je crois que M. le Doyen ne me démentira pas si je dis qu'en fait la plupart des étudiants, j'entends des étudiants sérieux, des bons étudiants, sont ceux qui ont passé, après leur baccalauréat, un an ou deux dans les classes supérieures de nos lycées avant de venir ici, et si par hasard quelques-uns passent directement des baccalauréats aux cours de la Faculté des Lettres, c'est en tous cas une exception, une exception dont il ne me semble pas qu'on ait le droit de voir l'extension indéfinie. Par conséquent, les jeunes gens ont, pour les facultés des lettres, les premières supérieures, pour les facultés de science les classes spéciales préparatoires, et pour la faculté de médecine, vous savez qu'il a été tellement nécessaire d'établir un lien, mais un lien à longue durée, entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, quon a créé un enseignement tout exprès pour cela et qu'on désigne sous le nom de physique, chimie, histoire naturelle, ou mieux P.C.N. Eh bien, un P.C.N. littéraire, historique et philosophique, ou si vous voulez une première supérieure qui se fait ici, librement, par des cours choisis par vous-mêmes, sous une forme évidemment un peu plus libre, plus flottante que celle qui aurait lieu dans un lycée ou dans un collège, voilà en somme ce que nous avons voulu créer, et je crois que les considérations que je viens de vous exposer militent suffisamment en faveur de l'intention que nous avons eue.

Je me permettrai de vous indiquer, en terminant, que peut-être cette nécessité s'impose plus particulièrement pour certains enseignements que pour certains autres, quoiqu'en général elle s'impose à vous pour l'histoire, pour la philosophie, aussi bien que pour la littérature; peut-être suivant les ordres d'enseignements a-t-elle un caractère beaucoup plus important. Il y a un de ces enseignements qui, malheureusement, est représenté jusqu'ici chez nous sur le papier seulement, c'est l'enseignement du grec, et mon cher et excellent collègue, M. Dalmeyda, n'a pu nous donner jusqu'ici que l'appui de son nom, sans nous prêter encore une collaboration effective ; mais j'espère qu'il n'en sera pas indéfiniment ainsi, et qu'un jour nous aurons des hellénistes. En tous cas, nous avons des latinistes; je les connais bien, puisque depuis deux ans j'ai eu l'honneur et le plaisir de travailler avec elles, et c'est en songeant à elles surtout que je crois avoir le droit de dire que nous ne faisons pas ici une besogne complètement inutile. En effet, je ne les contrarierai pas si je ne les surprendrai pas en leur disant que pour être bachelières elles n'en sont pas moins fort ignorantes en fait de latin tout au moins, et que ce qu'elles ont appris d'une façon un peu hâtive et un peu indigeste de grammaire latine et de syntaxe, est à peu près dépourvu de toute valeur éducative. Ici, véritablement, ce n'est pas même un cours préparatoire, c'est un cours secondaire de latin que nous sommes obligés de faire, en le rendant aussi préparatoire que possible.

(A suivre)